Municipalité de PALMAROLLE

LE PONT

Journal mensuel / Avril 2011

SOMMAIRE

BIBLIOTHÈQUE	12
COMMUNAUTAIRE	6—9
CULTUREL	10-12
DIVERTISSEMENTS	13
ENVIRONNEMENT	4
FINANCES	16
LOISIRS	19
MUNICIPAL	2-3
SANTÉ	14-17

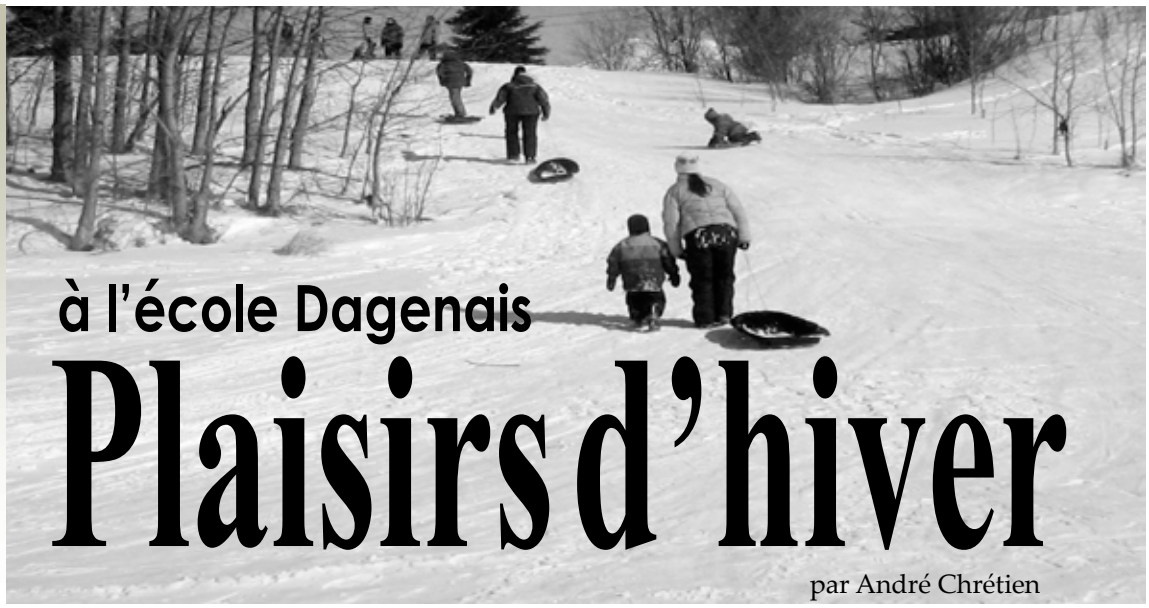

à l'école Dagenais

Plaisirs d'hiver

par André Chrétien

MARDI LE 22 FÉVRIER, les jeunes du niveau primaire ont profité d'une journée «PLAISIRS D'HIVER» organisée par le professeur d'éducation physique de l'école: Véronique Morin.

Cet après-midi plein de soleil et de lumière a permis aux élèves, aux professeurs, aux parents et même à plusieurs grands-parents de profiter du beau temps et de l'air pur.

La direction et le personnel tiennent à remercier madame Jeannine Bédard et Madame Nathalie Gaudet pour les délicieuses galettes qui ont délicatement «chatouillé» les papilles à la pause. Merci aussi aux parents et aux grands parents accompagnateurs et participants aux différentes activités: pêche blanche, patinage, hockey, raquettes, sculpture sur neige etc. Chaque élève devait choisir deux activités et y participer, bien sûr certaines s'adressaient aux bouts de choux tandis que d'autres se destinaient aux plus grands.

A voir les mines réjouies, il était facile de deviner l'enthousiasme des enfants pour une telle activité. Une remarque d'une élève m'a impressionné. Elle m'avouait que:

les «grands» qui partageaient une discipline avec les plus jeunes, faisaient exprès pour leur donner une chance de se distinguer en comptant des buts ou en arrivant en tête dans une compétition:

Quel beau geste de délicatesse...!

CONSEIL MUNICIPAL

par Carolle Hamel,
conseillère et responsable des communications

SÉANCE DU 7 MARS 2011

Appui à la Ville de Malartic – Projet Osisko

Le conseil municipal donne son appui à la Ville de Malartic et demande au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs d'émettre les permis requis à la corporation minière Osisko pour que l'exploitation du projet minier puisse entrer en opération au plus tard le 1er juillet 2011; il est de plus demandé à ce ministère d'autoriser l'augmentation des normes de décibels pour l'opération du projet.

Affectation – Carrières et sablières

Une somme de 9 477,70 $ provenant de l'imposition des droits sur les carrières et sablières sera affectée à l'entretien des chemins municipaux.

Terrain chemin de La Sauvagine

La municipalité refuse l'offre de 6 500 $ pour l'acquisition du lot 13B-1 et 14B-1 du rang 8, et maintient son prix de départ à 8 000 $ avec condition de construire une résidence dans les deux (2) ans suivant l'acquisition.

Service de brigadier scolaire suspendu

Après un appel de candidature fait par publiposte, de même qu'une démarche auprès du personnel de l'école Dagenais par le biais du conseil d'établissement, personne ne s'étant manifesté pour occuper le poste de brigadier scolaire, le conseil a donc décidé d'interrompre ce service, et demande est faite au ministère des Transports de procéder à l'installation d'une lumière pour la traversée des piétons, ce qui bénéficiera à l'ensemble de la population.

Cependant, advenant le cas où une personne serait intéressée à occuper le poste, le conseil s'engage à redonner ce service à la population.

Politique familiale – Acceptation et nomination de délégués

Le conseil est favorable à l'élaboration d'une politique familiale et les personnes suivantes sont mandatées pour mener à bien ce dossier : Monsieur le Maire Marcel Caron ainsi que les conseillers Louisa Gobeil et Ghislain Godbout.

Appel d'offres – Chargeuse pelleteuse

Le directeur général est autorisé à faire les démarches nécessaires pour obtenir des soumissions pour la fourniture d'une chargeuse pelleteuse neuve, de l'année 2010 ou 2011.

Garderie en milieu familial au 970, rang 8 Est

Le conseil appuie la demande d'ouvrir une garderie en milieu familial à cette adresse ; ceci permet l'occupation dynamique du territoire et ne va pas à l'encontre des règlements municipaux.

Avis de motion

Deux avis de motion sont donnés pour l'adoption de règlements, un concernant le contrôle et le suivi budgétaire, et l'autre pour autoriser l'achat d'une chargeuse pelleteuse.

Service d'urgence – Pinces de désincarcération

Demande est faite à la Ville de La Sarre d'étudier la possibilité de desservir une partie de la municipalité de Palmarolle advenant un appel d'urgence pour une désincarcération. La municipalité a déjà une entente avec le service d'incendie de Macamic ; cependant, il faut prévoir que lors d'un appel d'urgence, cette dernière pourrait être déjà occupée par une autre intervention.

RAPPORT
DES ÉLUS MUNICIPAUX

Carolle Hamel :

À titre de maire suppléant, elle a remplacé le maire à la réunion régulière de la MRCAO le 16 février dernier. Nous informe également qu'elle a reçu une correspondance de Télébec concernant la desserte téléphonique sur le chemin des Linaigrettes, et qu'elle doit communiquer dans les prochains jours avec le responsable de cette compagnie relativement à la technologie du cellulaire 3G. Relativement à la desserte d'Internet haute vitesse sur tout le territoire de Palmarolle, au moment où vous lirez ces lignes, le conseil municipal aura rencontré M. Richard Brunelle de la firme Ondenet le 14 mars et nous vous ferons part dans le prochain journal du résumé de cette rencontre.

Louisa Gobeil :

À la dernière assemblée du comité des Loisirs de Palmarolle, il a été question de compiler les statistiques d'utilisation de l'ensemble des infrastructures (aréna, ski de fond, studio santé) en vue de la préparation de l'assemblée générale. Elle rappelle également que la soirée «vins et fromages» aura lieu le 30 avril prochain.

Ghislain Godbout :

A participé à la réunion du comité d'urbanisme dont le procès-verbal a été déposé séance tenante, et a également assisté à une réunion concernant le terrain où devait être érigée une laiterie.

Sylvie Hénault-Marcil :

Explique qu'il n'y a pas eu quorum lors de la dernière réunion du CLD ; un des membres a remis sa démission en janvier dernier, et elle nous informe également de l'assemblée générale du CLD le 16 mars.

Gino Cameron :

A participé à une réunion pour déterminer les besoins en vue de la préparation d'un devis pour une chargeuse pelleteuse. Nous informe qu'il y a eu deux (2) sorties des pompiers durant le dernier mois, une pour venir au secours d'une personne sur le lac Abitibi et l'autre pour un feu de cheminée sans conséquence.

Jean-Marie Depont :

Ce dernier n'est pas bavard et ne mentionne rien de spécial. Cependant tout le monde constate qu'il fait très bien son boulot comme responsable du bon fonctionnement de la voirie ; il a également participé à la même réunion que Gino relativement à la préparation d'un devis pour la chargeuse pelleteuse.

Marcel Caron :

A assisté à une rencontre de la MRCAO avec le représentant de Tembec concernant la fermeture de l'usine de Taschereau. La question du transfert des quotas de bois vers d'autres usines situées dans d'autres MRC était au cœur des discussions. Des démarches sont entreprises auprès du ministère des Ressources naturelles afin que les quotas soient conservés dans notre MRC. Relativement à l'usine de Taschereau, les représentants de Tembec sont ouverts aux différents projets qui pourraient leur être présentés. Dans le dossier de l'achat d'un nouveau camion pour la collecte des matières résiduelles, il nous informe qu'une décision sera prise ultérieurement après que les autres municipalités se seront prononcées.

La prochaine séance du conseil aura lieu le **4 avril** et je tiens à vous souligner que vous êtes toujours les bienvenus (es).

avril 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1 Ordures commerciales	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15 Ordures commerciales	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29 Ordures commerciales	30

journal
LE PONT

Directrice générale
Marie-Claude Raymond
Infographie
Christiane Plante
Journaliste
André Chrétien
Correcteurs
Jacques Francoeur
Carolle Hamel
Impression
Municipalité
Papeterie
Caisse Desjardins

Vous avez une nouvelle à nous communiquer
André Chrétien
787-2996
Christiane Plante
787-3046

Nous sommes à l'écoute de nos lecteurs !

journalpalmarolle@yahoo.ca

Placer votre publicité dans Le Pont tiré à **580** exemplaires,
C'est une visibilité incontournable
1/4 page 10$ - 1/2 page 20$ - Page 40$
Petites annonces 2$
Tombée 18 du mois
Communiquez avec le journal
journalpalmarolle@yahoo.ca

Chronique Verte

MRC D'ABITIBI~OUEST

Le compostage domestique… c'est dans ma cour !

Faire du compost, c'est donner un coup de pouce à la nature. Issu de la transformation d'éléments naturels en humus, le compost est un produit ressemblant à du terreau.

Le compostage contribue à réduire la quantité de matières envoyées aux sites d'enfouissement de même que la pollution de l'air causée par la décomposition des matières organiques dans ces sites.

Tout le monde peut faire son propre compost. La marche à suivre est relativement simple et nécessite peu d'investissement. Le compostage domestique s'applique surtout aux matières organiques d'origine végétale : herbe, feuilles et résidus de fruits et de légumes.

Pour tout savoir sur le compostage domestique, nous vous invitons à consulter le Compostage facilité disponible gratuitement sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au : mrc.ao.ca,
sous la rubrique Environnement de la page des nouvelles.

SAVIEZ-VOUS QUE

La quantité de matières organiques déviée annuellement par le compostage domestique varie entre 100 et 150 kg par unité.

Par exemple, si 500 familles participent au compostage domestique, elles contribuent collectivement à détourner de l'enfouissement entre 50 et 75 tonnes de matières organiques chaque année.

En plus d'éviter les coûts de collecte et d'enfouissement de ces matières, vous améliorez votre environnement en réduisant les gaz à effet de serre et en remplaçant vos engrais par votre compost.

Source : Fiches informatives, RECYC-QUÉBEC, 2010

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre
15, boulevard Industriel, La Sarre
Heures d'ouverture : lundi au samedi de 8h à 16h

Pour recevoir nos chroniques vertes écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

taventedegarage.com

Un nouveau site web gratuit pour les amateurs de ventes de garage, la saison approche

http://www.taventedegarage.com/
Patrick Deschamp
418 661-6871

samedi le 16 avril 2011
à partir de 9h00
au 199 1ère rue est.
Livres, objets de décoration,
quelques meubles..

Capacités affaiblies par la drogue et/ ou l'alcool au volant.

Chrystel Jubinville, agente de patrouille # 12766
35, ave. Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2
Téléphone : (819) 333-2377
Internet : poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec a comme priorité d'action, la prévention de toutes conduites de véhicule en matière de facultés affaiblies. Il est bien connu que l'alcool au volant est un fléau et est la cause de nombreux accidents mortels.

Toutefois, il ne faut pas négliger l'utilisation de médicaments ou de drogue, qui sont aussi nuisibles en conduisant un véhicule à moteur.

Les policiers peuvent intercepter au hasard tout véhicule à moteur, dans le but de vérifier la sobriété d'un conducteur. Aussi, il n'est pas rare d'observer des barrages routiers, dans le but de sensibiliser les usagers de la route et de repérer les conducteurs en flagrant délit. Tout conducteur doit s'immobiliser à la demande d'un policier et il ne doit pas entraver son travail, sous peine de sanction pénale ou criminelle.

En présence de soupçon, un policier peut ordonner à un conducteur de descendre de son véhicule, pour le soumettre à un examen de coordination physique ou à un test, à l'aide d'un appareil de détection approuvé. Suite à ses observations, si le policier est au stade des motifs de croire que les capacités du conducteur sont affaiblies par l'alcool, il lui ordonnera de le suivre au poste, pour le soumettre à un alcootest. Concernant tout motif relatif à la consommation de drogue, il lui ordonnera de le suivre pour subir des tests plus élaborés avec un agent évaluateur. Ce dernier procédera à des examens physiques. Toute l'intervention peut être filmée. D'après le résultat, il peut être ordonné de fournir un échantillon de salive, d'urine ou de sang. Tout refus de se soumettre au test déterminé par le policier selon les circonstances est considéré comme une infraction criminelle.

Le Code criminel prévoit une infraction relative à la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou les 2 à la fois. Le taux d'alcool n'est pas déterminant pour cette infraction. La seule preuve qu'une conduite a été faite en ayant les capacités affaiblies est suffisante.

Cette infraction s'applique à tout véhicule à moteur tel, une automobile, un bateau, un train, une motocyclette ou un véhicule tout terrain, etc.

Sachez que la garde et le contrôle d'un véhicule avec les capacités affaiblies est une infraction criminelle aussi répréhensible que la conduite. Prendre place au banc du conducteur et/ou se servir des fonctions du tableau de bord sont des éléments considérés.

Soyez futés, la sécurité rime avec la sobriété !

Références;
- www.educaloi.qc.ca
- www.saaq.gouv.qc.ca
- Code criminel

Julie Chabot a du talent à revendre

par André Chrétien

Le scrapbooking, vous connaissez?

Une citoyenne de Palmarolle s'y connaît si bien que, non seulement elle pratique cet art comme loisir, mais elle en fait une profession (à temps partiel pour l'instant).

Parce qu'elle manquait d'images originales et à son goût, elle a décidé d'en créer puis de les commercialiser sous forme d'étampes. Le procédé consiste à dessiner des images, à les traiter par infographie pour les expédier à la compagnie Magenta qui en fait un moule puis, avec celui-ci, fabrique des étampes que

Julie commercialise dans tout le Québec et dans treize autres pays dont l'URSS, la France, l'Angleterre etc.

Pour ce faire elle s'est créé un blog et un catalogue qui détaillent tous ses produits. Sur son blog, elle donne aussi des trucs et des conseils sur le scrapbooking. Sur celui-ci, apparaissent aussi des réalisations et des montages qu'elle a produits.

Julie occupe à temps plein le poste de directrice de Clair Foyer, un centre de réadaptation en déficience intellectuelle. C'est un travail qui demande de grands efforts mentaux. Ses hobbys : le scrapbooking, le dessin et la création lui fournissent un exutoire à ses problèmes quotidiens et de grands moments de relaxation. Elle en fait même une passion,

vous devriez voir la lumière dans ses yeux quand elle en parle.

Elle trouve le temps de donner mensuellement un cours sur les techniques de scrapbooking au ***Mystère de l'Artisanat*** à La Sarre.

Pour en connaître davantage sur les activités et les services de Madame Julie, vous pouvez la rejoindre sur son site ou par téléphone. Ses produits sont aussi disponibles au ***dépanneur*** de Palmarolle, au ***Mystère de l'Artisanat*** à La Sarre, à la ***Fontaine des Arts*** à Rouyn et dans plusieurs boutiques du Québec. « Petite entreprise deviendra grande!»

C'EST CE QUE L'ON SOUHAITE À JULIE.

La beauté de mon village...

par André Chrétien, Un vieux chialeux.

MOI QUI CROYAIS AVOIR UNE RÉPLIQUE À MON ARTICLE SUR LA BEAUTÉ DE NOTRE VILLAGE....MAIS NON, RIEN !

EST-CE À DIRE QUE TOUS SONT DE L'AVIS QUE NOTRE PATELIN N'EST PAS UN EXEMPLE D'ESTHÉTIQUE PAYSAGER.

Vous êtes tous d'accord que nos entrées de village ne sont pas des modèles, que nos «monuments de bienvenue» sont démodés et laids, que les revêtements de tôle de la moitié de nos édifices publics manquent de noblesse, que le presbytère en déclin de vinyle a l'air d'une grosse boîte blanche sans âme (lui qui, à l'origine, épousait un style victorien), que encore trop de bâtiments sont délâbrés...

Oh, que je suis méchant! comme dirait Marie-Lise Pilote.

J'AIMERAIS RECEVOIR UNE RÉPONSE À CES PROPOS, QUE VOUS SOYEZ D'ACCORD OU NON.

pour répondre: **journalpalmarolle@yahoo.ca**

Comité de bassin
VERSANT DU LAC ABITIBI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 13 avril 2011, 19h 30
Salle Municipale de Palmarolle
124 rue Principale

Le Comité de bassin versant du lac Abitibi (CBVLA) est un organisme à but non lucratif qui a pour objectif d'assurer une gestion intégrée de l'eau, des écosystèmes et autres ressources à l'échelle du bassin versant du lac Abitibi. La démarche du CBVLA est basée sur la concertation multisectorielle et la sensibilisation de l'ensemble des utilisateurs des ressources.

Toute personne morale ou physique habitant ou œuvrant sur le territoire est membre du CBVLA. Le conseil d'administration est formé de représentants des secteurs municipal, communautaire, économique et gouvernemental ainsi que de membres individuels.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Rapport annuel
3. Présentation des états financiers
4. Modification aux règlements généraux
5. Élections
6. Varia

Club Bon temps

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi le 29 avril, 19h30
au local du Club
115 principale

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des invités et des membres du conseil d'administration
3. Vérification des présences et constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture de l'avis de convocation
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 23 avril 2010
7. Dépôt du rapport du président au club
8. Lecture et adoption du rapport financier de l'année
9. Nomination du vérificateur pour l'année 2011
10. Période de questions
11. Résolution ratifiant les actes des administrateurs
12. Nomination d'un président, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
13. Dissolution du conseil d'administrateurs
14. A) Mise en candidature des nouveaux administrateurs
14. B) Mise en candidature par les participants de l'assemblée, s'il y a lieu.
15. Demande d'acceptation aux administrateurs proposés.
16. Élection par bulletin secret, s'il y a lieu
17. Présentation des nouveaux administrateurs élus
18. Message du représentant de la FADOQ (Abitibi-Témiscamingue)
19. Mot du président
20. Tirage de prix de présence
21. Levée de l'assemblée générale et goûter.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB BON TEMPS
ADMINISTRATEURS VENANT EN ÉLECTION CETTE ANNÉE :

- Au poste #2, Jean-Paul St-Pierre
- Au poste #4, secrétaire, à combler
- Au poste de président : Maurice Castonguay

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Nous, soussignés (es) proposons et appuyons la candidature de _____

Comme administrateur (e) du Club Bon Temps de Palmarolle au poste # _____
Proposé par : _____
Appuyé par :_____

Acceptation

J'accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur (e) du Club Bon temps de Palmarolle.

Signature : _____

Ce formulaire doit être remis à la secrétaire avant ou lors de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2011.

Maison de la famille La Sarre
10, rue Lapierre
La Sarre (Québec) J9Z 2Y4
Téléphone : 819-333-2670
Télécopieur : 819-333-3952
mflasarre@tlb.sympatico.ca

Heures d'accueil
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
(ouvert le midi)

Activités avril 2011

DATES	ACTIVITÉS	SUJETS
5 AVRIL 10h00-11h30	PE	Atelier « Les petits explorateurs »
12 AVRIL 10h00-11h30	CR	Atelier avec PANDA (TDA-H)
19 AVRIL 10h00-11h30	CP	Fabrication de chocolat
26 AVRIL 10h00-11h30	PE	Atelier « Les petits explorateurs »

Atelier « Les petits explorateurs » est une série de rencontres parent-enfant ayant pour but de favoriser le développement optimal de l'enfant âgé de 0-2 ans, lorsqu'ils sont dans la phase de l'expérimentation et de découvertes.

CP: Congé parent : Permet aux parents de se réunir pour réaliser une activité qui n'est pas en lien avec le rôle parental

PE: Parent-enfant : Offrir un moment de plaisir et de loisir en famille par le biais d'une activité divertissante

CR: Café-rencontre : Thématique animée pour les parents pendant que les enfants jouent dans la salle de jeux avec une animatrice

La Maison de la famille offre aussi différentes activités telles:

- Location d'articles pour bébés et enfants;
- Prêt de jouets, livres et vidéocassettes pour enfants et parents;
- Vente de vêtements d'enfant 0-2 ans et maternité à faible coût ;
- Marrainage gratuit pour les futurs parents ou les parents d'enfants 0-2 ans;
- Halte-répit tous les jeudis de 9h00 à 12h00;
- Animation rurale les mercredis à Poularies et Taschereau;
- Ateliers Grenouilles et Capucines pour les enfants de 3 ans et leurs parents;
- Le local comme lieu d'accueil, d'écoute et de rassemblement.

Vous pouvez participer à 3 activités avant de prendre votre carte au coût de 8$/année

Le Centre des R.O.S.É.S. de l'Abitibi-Témiscamingue

La Causerie Ados-Cam est une activité préventive sur le VIH/Sida, les I.T.S.S., la santé sexuelle, les drogues, les tatouages/piercings etc.
C'est un quiz interactif et dynamique où les fous rires et les discussions sont au rendez-vous.

La Causerie s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 17 ans fréquentant les maisons des jeunes ainsi que les milieux jeunesses potentiels de la région de l'A-T

Vous êtes intéressés,
communiquez avec Marie-Eve Giroux
au 1-800-783-9002 poste 225
ou prevention@centredesroses.org

CAPITATION 2011

Encore cette année, nous demandons aux personnes qui ont un revenu d'offrir à la paroisse une offrande que nous appelons LA CAPITATION à être versée une fois par année.

Nous comptons beaucoup sur votre générosité coutumière afin de nous permettre de continuer l'oeuvre de la fabrique Notre-Dame-de-la-Merci de Palmarolle avec une administration sérieuse et très économe dans les différents projets et dépenses.
Votre offrande payable à la Fabrique de Palmarolle peut nous parvenir

- Au bureau du secrétariat le lundi entre 19h et 21h
- Par la poste à C.P. 69, Palmarolle J0Z 3C0
- Dans une enveloppe à être déposée dans le panier de la quête à la messe du dimanche.

Un reçu vous sera émis.

Si vous avez déjà contribué cette année en versant votre participation, nous vous en remercions beaucoup.

L'Assemblée de fabrique,
Jeanne Laflamme, présidente

Cercle des Fermières

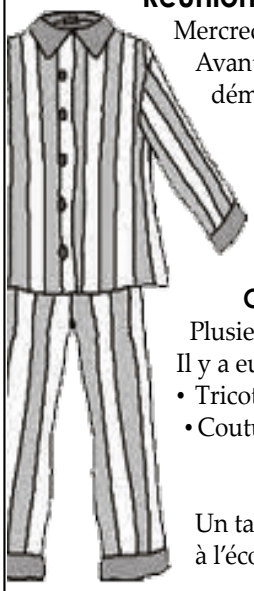

Réunion mensuelle

Mercredi, **le 13 avril à 19 h 30 au centre municipal.**
Avant la réunion à 19 h pour celles qui le désirent une démonstration de broderie (point de croix.)

Concours du mois:

- Pyjama pour enfant 2 à 12 ans
- Biscuits santé (3)

CE MOIS-CI, LES FERMIÈRES ONT ÉTÉ ACTIVES.

Plusieurs pièces au métier ont été montées pour les concours.
Il y a eu des ateliers:

- Tricot (gants)
- Couture: 10 tabliers et bonnets
- Tissage.

Un tablier ***«ARTISANAT JEUNESSE»***, vient de débuter à l'école Dagenais pour les élèves de 6e année (carte brodée)

VOUS AVEZ DES CADEAUX À DONNER PROCHAINEMENT?

Nous avons de beaux livres de recettes à vendre à 10$ et 20$ de la sélection «Qu'est-ce qu'on mange?» du Cercle des Fermières du Québec (tome 5)

Responsable des repas: Francoise Pelletier 787-3068
Responsable du tissage: Lisette Guertin 787-2282

PASTORALE

Vous voulez faire baptiser votre enfant?

Visitez notre site:
marcelparadis.centerblog.net

Vous y trouverez toute l'information

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LE SUICIDE

mercredi 11 mai 2011
10 h à 21 h
Salle la chapelle
Centre d'hébergement
Palmarolle (CLSC) 136, principale

Centre de prévention du suicide d'Abitibi-Ouest

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES OUTILS – MYTHES – SIGNES….

POUR INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER
SYLVIE DUBÉ, AGENTE ADMINISTRATIVE
CSSS DES AURORES-BORÉALES
SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE
POINT DE SERVICE PALMAROLLE
819 787-2216, POSTE 233

Vous avez quelque chose à dire?

Vous désirez le faire paraître dans le journal?

JOURNALPALMAROLLE@YAHOO.CA
ANDRÉ CHRÉTIEN 819-787-2996

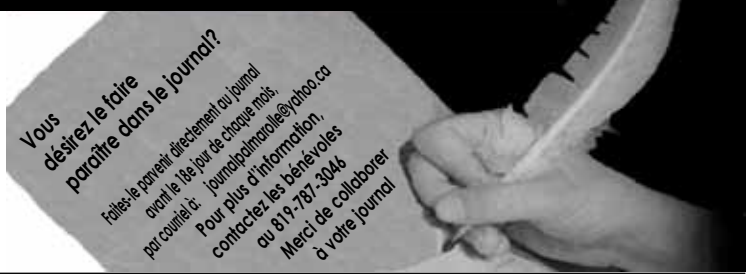

2011 Salon du livre
de l'Abitibi-Témiscamingue
C.P. 6027Ville-Marie (Québec) J9V
1A0Tél. : 819-629-4053
Téléc. : 819-622-1333
Courriel : slat.vm@hotmail.com

Le comité organisateur du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue a dévoilé, le 15 mars 2011, ses couleurs pour cette 35e édition qui se déroulera à Ville-Marie du 26 au 29 mai prochain à l'aréna Frère-Arthur-Bergeron de Ville-Marie.

L'équipe travaille depuis plusieurs mois à mettre sur pied une édition haute en couleur. Sous le thème « Faites partie de l'histoire », un clin d'oeil aux nombreuses festivités qui ont lieu au Témiscamingue au cours de l'année 2011, elle a fait appel au talent du populaire auteur-illustrateur jeunesse, Richard Petit, pour le visuel. Ce n'est pas une mais cinq affiches que le comité organisateur a eu le plaisir de dévoiler. Colorées, représentant tous les groupes d'âge, ces affiches incorporent parfaitement le thème ainsi que le dynamisme du comité organisateur.

Cette année, le comité a aussi opté pour une nouvelle formule en proposant non pas un président d'honneur mais plutôt quatre auteurs à l'honneur. L'auteure témiscamienne Amy Lachapelle sera l'auteure à l'honneur du jeudi, Richard Petit est celui du vendredi, Lise Dion, l'humoriste et maintenant auteure, sera la tête d'affiche du samedi et enfin, l'auteur originaire de l'Abitibi, Joël Champetier clôturera la journée du dimanche!

Le Salon accueillera plus d'une trentaine d'auteurs invités. Au niveau régional, le conteur Guillaume Beaulieu et l'auteure valdorienne Anne-Michèle Lévesque seront présents. Il sera également possible de rencontrer Jean-François Lépine, biographe de Janine Sutto et journaliste sur la scène internationale ainsi que l'acteur et auteur Albert Millaire.

Le comité organisateur vous invite à devenir ami du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue sur Facebook pour obtenir des dévoilements supplémentaires concernant les auteurs invités, la programmation éclatée et l'état d'avancement. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour en savoir davantage!

Auteurs à l'honneur

JEUDI 26 MAI

AMY LACHAPELLE

Amy Lachapelle, jeune auteure témiscamienne fraîchement débarquée dans le monde littéraire, se lance dans l'aventure de l'écriture du monde de Khelia. Le grand départ est le premier tome de cette série visant principalement les adolescentes. Aussi, elle partage la collection Zone Frousse avec d'autres auteurs. Avec Richard Petit, elle lance en 2011 une nouvelle série originale de mini romans : Ping Pong, s'adressant aux 8 ans et plus, écrite dans un style « texto ». Après avoir complété un DEC en arts et lettres et un baccalauréat en communication, Amy est directrice littéraire aux Éditions Z'ailées. Elle est également membre de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse et du Cercle des écrivains de l'Abitibi-Témiscamingue. Afin de promouvoir ses écrits, l'auteure propose des animations auprès des jeunes de 8 à 14 ans dans les écoles et participe activement aux différents Salons du livre du Québec. En 2010, elle a reçu le Prix du public TVA remis par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

VENDREDI 27 MAI

RICHARD PETIT

Illustrateur, animateur et auteur prolifique, Richard Petit a publié plus de soixante romans. De sa très populaire collection jeunesse épouvante Passepeur, en passant par sa série innovatrice de romans tête-bêche qui ne s'adresse qu'aux jeunes filles, Limonade, jusqu'à sa toute dernière, Zoombira, une série de romans dans laquelle les lecteurs et lectrices seront transportés dans la plus grande épopée de toutes. Les jeunes l'adorent et son travail auprès d'eux leur donne souvent le goût de la lecture. Richard a d'ailleurs reçu en 2005 le prix Personnalité de l'année de l'Association québécoise des Salons du livre, où sa générosité et sa passion pour son travail ont été reconnues. Le roman La plus jolie histoire est parmi les finalistes 2011 du Prix Hackmatack.

SAMEDI 28 MAI

LISE DION

Native de Montréal, Lise Dion voit le jour le 18 septembre 1955. La route qui la conduira à la reconnaissance est longue, mais semée de plusieurs victoires annonciatrices de l'éclatant succès qu'elle connaît aujourd'hui. Diplômée en théâtre au Conservatoire LaSalle, elle sera consacrée Découverte féminine au Festival Juste pour rire l'année suivante puis proclamée Grande Révélation du Festival en 1995. C'est en février 1997 que Lise Dion effectue la grande première de son premier spectacle en carrière intitulé Lise Dion dans son premier one woman show. Parallèlement à sa carrière d'humoriste, Lise Dion s'est initiée au métier de comédienne en campant le personnage de Laura Cadieux pour la série télévisée réalisée par Denise Filiatrault et diffusée en 2003. En 2008, elle fête ses vingt ans de carrière!!! L'année 2011 marquera l'aboutissement de deux projets qui lui tiennent à coeur, la sortie de son livre, Le Secret du coffre bleu, qui a pour sujet la vie de sa mère et son retour sur scène après plusieurs années d'absence.

DIMANCHE 29 MAI

JOËL CHAMPETIER

Né le 30 novembre 1957 à Lacorne, Joël Champetier écrit depuis une trentaine d'années et a à son actif quinze livres touchant tant à la science-fiction qu'au fantastique et à la fantasy. Son premier roman fantastique, La Mémoire du lac, a mérité le Grand Prix 1995 de la science-fiction et du fantastique québécois et le prix Aurora du meilleur roman, alors que son second, La Peau blanche, a été adapté pour le cinéma par Daniel Roby. Quant à La Taupe et le Dragon, il a été traduit en anglais et publié aux États-Unis sous le titre The Dragon's Eye. Outre son travail d'écrivain et de scénariste (il travaille actuellement sur le scénario de L'Éblouissement), Joël Champetier est rédacteur en chef de la revue Solaris.

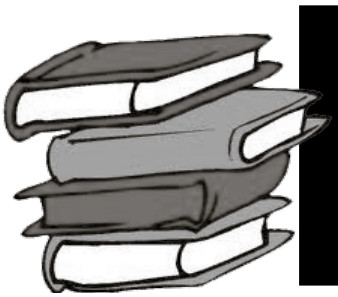

BIBLIOTHEQUE

819-787-3459
Poste 27

Horaire : Mercredi : 13h30 à 16h00 19h00 à 20h30 Vendredi: 19h00 à 20h30

PRENEZ NOTE QUE LORSQU'IL Y A UNE TEMPÊTE, IL SE POURRAIT QUE LA BIBLIOTHÈQUE SOIT FERMÉE. S.V.P. TÉLÉPHONEZ À LA BIBLIOTHÈQUE AVANT DE VOUS DÉPLACER.

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE VENDREDI 22 AVRIL 2011.

NOUVEAUTÉ : Mars 2011

-Sous la glace – Louise Penny (Roman adulte)
-En plein cœur – Louise Penny (Roman adulte)
-Double défi (Go Girl #8) (Roman jeune)
-Entre filles et garçons (Go Girl #9) (Roman jeune)
-Cherche et trouve : Les Schtroumpfs (Album)
-Cherche et trouve : Astérix (Album)
-Le monde de Khélia T.5 : Bonheur au suivant (Roman jeune)
-Le monde de Khélia T.6 : Onde de choc (Roman jeune)
-L'écho des cœurs lointains (T.2) : Les fils de la liberté (Roman adulte)
-Le secret du coffre bleu – Lise Dion (Roman adulte)
-La dernière peine – Line Gaudreault (Roman adulte)
-Sous le manteau du silence – Claire Bergeron (Roman adulte)
-Les enfants de Roches-noires (T.2) : Ceux de la terre (Roman adulte)
-Une nuit sur la mer – Patricia McDonald (Roman adulte)
-Le jardin du Docteur Des Oeillets – Denis Monette (Roman adulte)
-Il pleuvait des oiseaux – Jocelyne Saucier (Roman adulte)
-Janine Sutto : Vivre avec le destin (Documentaire adulte)

Vous aimeriez recevoir la liste des nouveautés ou des communiqués de la bibliothèque par courriel électronique? Laissez-moi votre adresse de courriel à la bibliothèque de cette façon je pourrai vous inscrire dans mon carnet d'adresse et ainsi, je pourrai vous faire part des changements qu'il pourrait y avoir à la bibliothèque. Merci !!!

Prix d'abonnement : $5.00 (Adulte) et $2.00 (enfant de 14ans et -)

JEUX — AMUSONS-NOUS

SOLUTION DE MARS

19	28	3	13	
8	16	14	25	
24	16	13	10	
12	3	33	15	63
			63	63

9	2	1	5	3	7	8	6	4
4	8	7	9	1	6	5	3	2
6	3	5	4	2	8	1	7	9
3	9	2	6	4	5	7	8	1
5	4	6	7	8	1	2	9	3
1	7	8	2	9	3	6	4	5
2	5	4	8	7	5	3	1	6
7	6	3	1	5	4	9	2	8
8	1	9	3	6	2	4	5	7

1. Le soulier gauche du policier
2. Le fusil du voleur assis en arrière
3. La cravate du policier
4. La main du voleur de gauche
5. La moustache du conducteur
6. La grille en avant de la voiture

1. PHRASES OU EXPRESSIONS À COMPLÉTER

Consigne : compléter les phrases suivantes

1- Un oiseau de mauvais (AUGURE)
2- Il y a anguille (SOUS ROCHE)
3- C'est une grenouille (DE BÉNITIER)
4- Avoir la bride (SUR LE COU)
5- Un vent à décorner (LES BOEUFS)
6- Entre chien (ET LOUP)
7- Se coucher (tôt) (AVEC LES POULES)

1. En changeant une seule lettre, inscrivez un nouveau mot au-dessous du premier, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Pour vous aider, certaines lettres des mots à trouver sont déjà en place.

A	I	N	S	I
S				T
N				F
T				N
T				N
N				E
L	A	I	N	E

N.B. Déposer : à la Caisse populaire - à l'aréna - au bureau municipal

Bon de participation

NOM _____
ADRESSE _____
TEL _____

Veuillez noter que dorénavant, il n'y aura plus de prix attribué au gagnant des jeux
Une MENTION des gagnants mensuels sera la seule récompense.

Nous vous invitons à continuer à participer.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Pétiller - Autobus
2. Adroit - Artère.
3. Averse violente - Réer.
4. Aversion - Instrument de la famille des violons.
5. Panicule - Mamelon du sein - douze mois.
6. Très petite quantité - Interurbain.
7. Pronom indéfini - Ville du Japon - Biens qu'une femme apporte en se mariant.
8. Prophète hébreu - Maladie infectieuse.
9. Lagune d'eau douce - Récepteur de modulation de fréquence.
10. Tamis - Imperméable - Ile de l'Atlan tique.
11. Résine fournie par des arbres tropicaux - Faire.
12. Objet - Immédiatement.

VERTICALEMENT

1. Petit du dromadaire - Sachet.
2. Rabiot - État de l'Amérique centrale.
3. Stupéfier - Maître d'oeuvre.
4. Pain non levé - Couche tendre au milieu d'une roche - Restes.
5. Pronom personnel - De plus - Outil de sculpteur.
6. Fade - Docteur de la loi.
7. Pierre d'aigle - Ride.
8. Rayon - Inhabile.
9. Personnage représenté en prière - Agricole.
10. Chanteur belge prénommé Jacques - Paradis - Soldat américain.
11. Ancien do - Plante tropicale - Prénom masculin.
12. Suivant - Celui qui combat les taureaux.

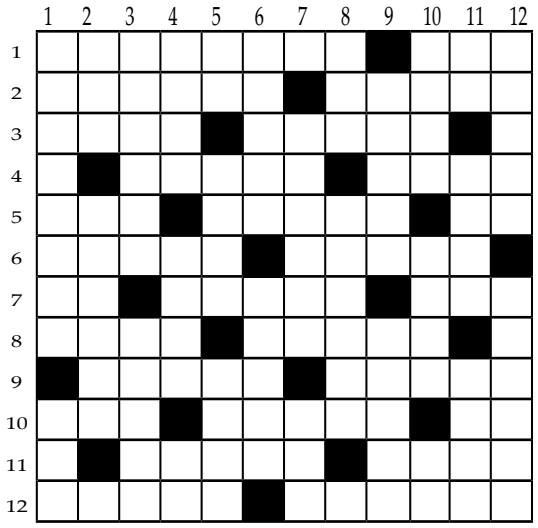

Société canadienne du Cancer

Commanditez-moi!
RELAIS POUR LA VIE
RELAY FOR LIFE
Société canadienne du cancer
Canadian Cancer Society

Encore cette année, je viens solliciter votre générosité.

Le lancement de la campagne du relais pour la vie a été fait le 15 mars à La Sarre.

Des bénévoles passeront vous voir pour recueillir vos dons à partir de la fin d'avril et mai. Si vous désirez participer à la marche en juin 2011.

Appelez-moi pour les renseignements.
Merci, Lisette Guertin 787-2282

TERRAIN À VENDRE

Chemin des Montagnards

Terrain 192' X 250'
Puits artésien 1200 gal/h
819-787-3046

du 31 mars au 3 avril

Les Jours de la jonquille

Cette année, les Jours de la jonquille de la Société canadienne du cancer (SCC) auront lieu du 31 mars au 3 avril. À cette occasion, vous rencontrerez de nombreux bénévoles dans différentes municipalités de la région qui vous offriront de jolies jonquilles d'un jaune éclatant, signe de l'espoir et de la vie, afin d'amasser des fonds pour lutter contre le cancer. Nous connaissons tous une personne touchée par le cancer, c'est une maladie qui nous concerne tous. Chaque don, peu importe son importance, est essentiel à la survie de nombreux Québécois. Les jonquilles seront au coût de 3 pour 5 $ ou 10 pour 10$.

L'argent recueilli lors des Jours de la jonquille servira à financer des projets de recherche, à fournir des services et du soutien aux personnes touchées par le cancer, à diffuser une information à jour sur le cancer, à aider à prévenir cette maladie par la promotion de saines habitudes de vie et à mener à bien des activités de défense de l'intérêt public.

Les Jours de la jonquille annoncent aussi l'ouverture du Mois de la jonquille. Ainsi, durant tout le mois d'avril, la SCC lancera un vaste mouvement de solidarité au Québec pour aider des dizaines de milliers de Québécois dans leur combat. Les Québécois seront donc invités à:

- Porter fièrement l'épinglette jonquille de la SCC, disponible chez les marchands du GROUPE BMR du Québec, contre une contribution volontaire de 2 ou 5 $.
- Acheter, du 31 mars au 3 avril, des jonquilles fraîches. Deux millions de jonquilles seront vendues dans les lieux publics par 12 000 bénévoles dans 2300 points de vente.
- Afficher, sur sa photo de profil Facebook, la jonquille en signe de solidarité envers une personne qu'on soutient dans son combat.
- Prendre part à la conversation sur Twitter (#MoisJonquille).
- Visiter www.cancer.ca et www.facebook.com/sccquebec, ou appeler au 1 888 939-3333 pour connaître les activités du Mois de la jonquille.

Le cancer est la première cause de mortalité au Québec

La Société canadienne du cancer contribue tous les jours aux progrès de la recherche sur le cancer et travaille activement sur le terrain à lutter contre la maladie. Malgré tout, plus d'une personne sur trois développera un cancer au cours de sa vie et 1 Canadien sur 4, décédera du cancer. En 2010, au Québec, il y a eu 45 200 nouveaux cas de cancer (173 800 au Canada) et 20 300 décès attribuables à cette maladie (76 200 au Canada).

Il existe toutefois une lueur d'espoir : grâce à la recherche, au dépistage précoce, à de meilleurs traitements, le taux de survie relative à 5 ans pour tous les cancers-combinés s'élève aujourd'hui à 62 %
(comparativement à 33 % au cours des années 60).

Julie Cousineau, bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue/Jamésie
Société canadienne du cancer,
Division du Québec1 800-267-6707, jcousineau@quebec.cancer.ca

Fais don du bien!

FONDATION
Docteur-Jacques-Paradis

Conférences Dr Patrick Vinay « Vivre dans la dignité »

Vendredi, le 15 avril 2011, de 18 h à 20 h se tiendra une conférence avec Dr Patrick Vinay au « Théâtre de poche » pour tous les professionnels de la santé ainsi que le personnel du CSSSAB. Également, samedi, le 16 avril 2011, de 14 h à 16 h pour toute la population.

Dr Patrick Vinay, clinicien de grande réputation, chef du Département de médecine de l'Hôpital Notre-Dame et doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Depuis 2003, il se consacre à la médecine palliative et il œuvre à temps plein au sein de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

Auteur du livre « Ombres et lumières sur la fin de la vie », il s'intéresse aux changements physiologiques observés en fin de vie ainsi qu'aux évolutions personnelles et familiales que vivent les patients, leurs familles et les accompagnants impliqués dans ce passage ultime de la vie.

Vous pourrez vous procurer les billets au coût de 5 $ par personne à la pharmacie « Jean Coutu » ainsi qu'à la « Boutique Cadeaux » du CSCD. Tous les profits seront versés à la Fondation Docteur-Jacques-Paradis.

Nous vous attendons en grand nombre.

Suzane Plourde
Directrice générale FDJP
819 333-2311 poste 2266

Fondation Jacques Paradis

Fais don du bien!
FONDATION
Docteur-Jacques-Paradis

campagne de financement 2010-12

Activité populaire

à l'aréna de Palmarolle le 13 avril prochain de 16h30 à 18h30.

Veuillez prendre note qu'il y aura une activité populaire dans le cadre de la campagne de financement 2010-2012 de la Fondation Jacques Paradis. Cette activité aura lieu au centre d'accès communautaire informatique (CACI) situé à l'aréna de Palmarolle le 13 avril prochain de 16h30 à 18h30. Elle vise à rejoindre la population internaute et facebook avec la participation de radio NRJ.

Le déroulement sera comme suit : une sollicitation sera faite sur les ondes radio de NRJ auprès des auditeurs, de la population qui circule sur internet et facebook. Également une invitation à tous à venir nous rejoindre sur place. Des «remotes» se feront sur place et en direct, des témoignages de gens qui ont reçu les soins requis de notre Centre de santé ainsi que des personnalités de la place. Nous vous invitons grandement à prendre cette occasion de visibilité et ainsi collaborer au succès de cette activité pour la Fondation Docteur-Jacques-Paradis.

Les internautes seront invités à faire un don en ligne sur le site Web de la Fondation avec la mention de la municipalité qu'ils désirent supporter.

Le samedi 16 avril, vous pourrez suivre l'évolution de cette activité et la compilation pour chaque municipalité dans le mail du Carrefour La Sarre de 10 h à 16 h. De plus l'émission de radio NRJ se fera en direct.

Les services que vous avez reçus dans le réseau de la santé et des services sociaux ne sont pas satisfaisants?
Vos droits n'ont pas été respectés?
Vous souhaitez porter plainte?

CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT aux plaintes
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Communiquez avec le
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue

819 797-2433
sans frais 1 877 767-2227

Simple, gratuit et confidentiel!

Extrait «Bulletin de liaison » Janvier-février 2011—VVTCS

Les boissons énergisantes

Saviez-vous que la caféine peut occasionner :
Nervosité
Anxiété
Agitation
Tremblements
Problèmes gastro-intestinaux
Déshydratation
Insomnie
Augmentation de la pression et de la fréquence cardiaque?

LES BOISSONS DITES « ÉNERGISANTES » sont de plus en plus présentes sur le marché et sont consommées principalement par les adolescents et les jeunes adultes. Les effets reliés à une consommation fréquente ou inappropriée constituent une préoccupation de santé publique.

Un adolescent qui consomme une seule boisson énergisante dans une journée dépasse la quantité quotidienne maximale recommandée de caféine qui est de 100 mg/jour pour un adolescent (Santé Canada).

Boissons énergisantes et sport :

La publicité entourant les boissons énergisantes fait miroiter un produit qui apporte de l'énergie, favorise l'éveil et augmente la performance. EN RÉALITÉ, les effets énergisants sont principalement induits par la forte concentration de caféine et de sucre. Ce regain « d'énergie » est de courte durée et ne permet pas de soutenir une dépense énergétique sur une période prolongée.

Les boissons énergisantes NE SONT PAS RECOMMANDÉES, ni avant, ni pendant, ni après une activité intense. Elles peuvent même nuire à la performance puisqu'elles favorisent la déshydratation de l'organisme.

L'hydratation est un facteur important et l'eau demeure le meilleur choix pour une activité physique de moins d'une heure.

Les « boissons pour sportifs », comme le Gatorade, sont différentes des boissons énergisantes car elles ne contiennent pas de caféine. Elles servent à lutter contre la déshydratation et à fournir de l'énergie dans le cas d'un effort physique de plus d'une heure. Toutefois, ces boissons pour sportifs contiennent des jus de fruits qui sont acides et du sucre, ce qui favorise la carie et l'érosion dentaire.

Composition des boissons énergisantes :

Sucre et caféine en grande quantité! Deux substances qui stimulent le système nerveux. On y retrouve aussi de la taurine (un acide aminé), différents mélanges de vitamines et d'autres ingrédients dits naturels (ginseng, échinacée, glucorolactone).

Sucre : Les boissons énergisantes peuvent contenir de 7 à 13 c. à thé de sucre selon le format qui peut varier de 250 à 710 ml. Par leur contenu en sucre ajouté, les boissons énergisantes se comparent aux boissons gazeuses. De plus, le sucre fournit jusqu'à 300 calories par cannette.

Caféine : La caféine est présente en quantité importante et peut correspondre jusqu'à l'équivalent de 3 à 4 cafés. Les concentrations indiquées sur les contenants peuvent sous-estimer la quantité exacte de caféine, puisque celle contenue naturellement dans les plantes comme la guarana n'est pas comptabilisée.

Boissons énergisantes, alimentation et poids corporel

Les boissons énergisantes sont pauvres en éléments nutritifs. Leur contenu en sucre et en calories est comparable à celui des boissons sucrées. En plus de fournir un excès de sucre et de favoriser le gain de poids, la consommation fréquente de boissons sucrées dont les boissons énergisantes, risque de remplacer celles qui sont plus favorables à une alimentation saine, telles que l'eau et le lait.

Boissons énergisantes et effets sur la santé dentaire :

Les boissons acides dont les boissons énergisantes contiennent beaucoup de sucre peuvent causer la carie et l'érosion dentaire. L'érosion dentaire se définit par la perte progressive et irréversible de l'émail qui recouvre les dents et est due au processus chimique d'acidité. La fréquence de consommation et le niveau d'acidité sont les deux principaux facteurs liés à l'érosion dentaire. Lorsqu'il y a perte d'émail, les dents deviennent sensibles au chaud et au froid, plus friables et elles sont plus vulnérables à l'usure par le brossage des dents ou la mastication.

RECOMMANDATIONS :

Santé Canada recommande que les enfants et les femmes enceintes ne consomment pas de boissons énergisantes et que ces dernières ne soient pas bues en combinaison avec de l'alcool. De plus, il est déconseillé d'en boire si l'on prend déjà des médicaments pour le déficit d'attention, l'asthme, la dépression, l'hypertension ou des médicaments contre les allergies.

Une école en santé qui agit en prévention :

En 2008, à l'école secondaire Le Tremplin de Malartic, le comité École en santé était préoccupé par la hausse de consommation de boissons énergisantes par les élèves.

La première action du comité a été de sensibiliser tout le personnel et les élèves aux effets nuisibles des boissons énergisantes, et ce, en partenariat avec la nutritionniste du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO). Une conférence a été prononcée et un dépliant, conçu par la nutritionniste, l'infirmière scolaire et l'hygiéniste dentaire du CSSS, a été distribué à tous.

Comme cette préoccupation était partagée par les parents, l'année suivante, l'école a mis en place un règlement interdisant la consommation de telles boissons dans l'école. La médiatisation de cette action a fait en sorte que d'autres milieux ont commencé à se préoccuper de cette problématique et tiennent des séances d'information auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Un bel exemple de prévention et de collaboration « école - famille - communauté »!

Source : Affiche et dépliant « Fais le bon choix. Les boissons énergisantes : vraiment pas nécessaire ». Commission scolaire des Navigateurs en collaboration avec la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches et plusieurs partenaires, Novembre 2010

Suzanne Turgeon, hygiéniste dentaire,
pour l'équipe régionale de santé dentaire,
ASSSAT

En collaboration avec Geneviève Tremblay,
répondante régionale « École en santé »,
ASSSAT

Cyclonordsud

La vie de votre vélo ne fait que commencer...

NOUS SOMMES 4 ÉTUDIANTS EN DERNIÈRE SESSION EN TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION AU CEGEP DE L'A-T.

Dans le cadre de notre cours Entrepreneurship et gestion de projet II, nous avons reçu le mandat d'effectuer une collecte de vélos.

Notre objectif se chiffre à 200 vélos et nous espérons avoir votre aide afin de faire connaître notre projet.
Ce dernier est à but non lucratif et les vélos seront acheminés à l'organisme Cyclo Nord-Sud de Montréal qui lui, à son tour expédiera les bicyclettes aux pays du Sud comme par exemple les gens défavorisés habitant en Afrique, en Haïti etc.

Du 4 au 8 avril,
entre 18 h et 21 h,
les citoyen(ne)s de Palmarolle et
des environs sont invité(e)s à apporter leurs
vélos usagés (20po ou plus)
au 229, 1re rue Est, à Palmarolle.

Madame Sylvie Vachon sera sur place
pour vous acueillir.

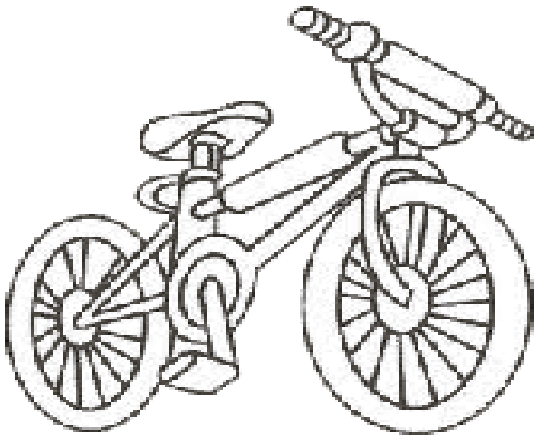

La vie de votre vélo usagé ne fait que commencer…

Vous avez un vélo qui dort depuis plusieurs années dans votre sous-sol? Votre bon vieux compagnon de route peut encore rouler des centaines de kilomètres, mais vous n'avez trouvé personne à qui l'offrir? Les étudiant(e)s du Cégep Abitibi-Témiscamingue vous proposent une solution écologique et solidaire pour donner une nouvelle vie à ce précieux moyen de transport!
Du 4 au 8 avril, entre 18 h et 21 h, les citoyen(ne)s de Palmarolle et des environs sont invité(e)s à apporter leurs vélos usagés
(20po ou plus)

AU 229, 1RE RUE EST, À PALMAROLLE. MADAME SYLVIE VACHON SERA SUR PLACE

Les bicyclettes recueillies lors de cette collecte, organisée pour la 1ère fois par les étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, seront remises à l'organisme Cyclo Nord-Sud, qui expédiera ces précieux moyens de transport à des organismes communautaires d'Afrique et d'Amérique latine.

Lors de la collecte, une contribution d'un minimum de 15 $ par vélo vous sera demandée afin d'aider Cyclo Nord-Sud à couvrir une partie des frais de transport des bicyclettes vers le Sud.
En échange, un reçu aux fins d'impôt de la valeur du vélo et de votre don en argent vous sera remis.

Nous tenons particulièrement à remercier l'entreprise DCR logistique ainsi que la Ressourcerie Bernard Hamel de Rouyn-Noranda pour leur appui tout au long du projet.

Les Loisirs de Palmarolle Inc.

Vins et fromages

édition 2011

vite

Réservez votre table

30 avril

BAR DE LA MARINA

Le comité organisateur de l'événement, composé de bénévoles et de certains membres des Loisirs de Palmarolle, se sont déjà rencontrés pour préparer l'organisation de cette soirée.

L'événement aura lieu cette année encore au Bar de la Marina de Palmarolle et le coût des billets, qui seront mis en vente au début du mois de mars, est de **40$ chacun.**

LOISIRS

Sollicitation de bénévoles

Tu aimes avoir du plaisir?
Tu aimes partager tes idées ?

Les membres des loisirs de Palmarolle t'invitent !

Que ce soit afin de permettre la 3e édition du Festival de la Dagenais, le soccer, la piste de BMX.

Un bénévole peut choisir une activité qui l'intéresse particulièrement ou se joindre au comité déjà actif !

Le plaisir, ça se partage et c'est une façon stimulante de participer à la qualité de notre milieu.

Desjardins

1000 PROJETS, NOS EXPERTS, VOTRE CAISSE. | Une infinité de projets vous mènent à Desjardins

Desjardins, c'est plus qu'une banque,
c'est une coopérative financière qui appartient aux membres !

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : MERCREDI LE 27 AVRIL 2011
HEURE : 19H30
LIEU : SALLE MUNICIPALE DE PALMAROLLE, 124 RUE PRINCIPALE.

Le stationnement et l'entrée sont à l'arrière.

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES !
AU PLAISIR DE VOUS COMPTER PARMI NOUS !

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

◎ MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE-
Il n'y a aucune modification au Règlement de régie interne pour 2011.

◎ ÉLECTIONS
Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au Règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 15 avril 2011 à 17h. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

TOUS LES MEMBRES DE LA CAISSE SONT CORDIALEMENT INVITÉS À PARTICIPER À CETTE ASSEMBLÉE.
1000 $ SERONT DISTRIBUÉS EN PRIX DE PRÉSENCE AUX MEMBRES PRÉSENTS DE 18 ANS ET PLUS
ET 300 $ RÉSERVÉS AUX 12-17 ANS.

CONCOURS

Le CAISSIER

Soyez autonome ou écologique grâce aux services automatisés et courez la chance, chaque mois, d'ouvrir une valise du caissier !
Dans chaque valise, des prix variant entre 25 $ et 100 $.

Grand tirage 16 décembre 2011 parmi les participants, y compris les gagnants des valises :

- **1 ordinateur portable d'une valeur ± 700$**
- **1 téléviseur écran plat ± 500 $**

Pour participer, rien de plus simple !

- **Munissez-vous d'une carte d'accès** = 1 chance de gagner
- **Adhérez à AccèsD téléphone** = 1 chance de gagner
- **Adhérez à AccèsD Internet** = 2 chances de gagne
- **Convertissez votre livret en relevé papier**= 1 chance de gagner
- **Convertissez votre livret ou votre relevé papier en relevé virtuel** = 2 chances de gagner
- **Intégrez une facture à votre compte** = 1 chance par facture de gagner
- **Adhérez au paiement ou dépôt direct** = 1 chance de gagner

Participez tôt et augmentez vos chances de gagner !

Certaines conditions s'appliquent.
Veuillez vous rendre sur le site Internet de la Caisse pour lire le règlement complet ou renseignez-vous auprès de